

# Projet ALTERNATIV'HÔTEL

## Rapport d'activité 2024



la Cimade

*œuvre de couverture : Migration 2 (2016), artiste : DESSEIN*

# Table des matières

<b>1 Introduction :</b>	<b>5</b>
<b>2 Effectifs.....</b>	<b>6</b>
2.1 Accueil.....	6
2.2 Admissions.....	6
2.3 Nationalités des personnes arrivées en 2024.....	6
2.4 Nationalité des personnes présentes en 2024.....	7
2.5 Âges des personnes présentes en 2024.....	7
2.6 Répartition par sexe des personnes accueillies en 2024.....	7
2.7 Sorties.....	8
2.8 Fluidité.....	8
<b>3 L'accompagnement.....</b>	<b>9</b>
3.1 Familles présentes en 2024.....	9
3.2 Famille ayant intégré le dispositif en 2024.....	11
<b>4 Compte-rendu financier.....</b>	<b>13</b>
4.1 Charges courantes.....	15
4.2 Ressources.....	16
4.3 Résultat.....	17
<b>5 Les activités.....</b>	<b>18</b>
5.1 Les ateliers de français pour adultes.....	18
5.2 L'atelier Cuisine du Monde.....	18
5.3 Le jardin potager.....	18
5.4 Le projet MIOCHES.....	19
5.5 Le projet NarboVia.....	21
5.6 Les activités ponctuelles.....	21
<b>6 Conclusion.....</b>	<b>23</b>



## 1 Introduction :

L'année 2024 restera comme l'année de la suppression de la circulaire du 28 novembre 2012 relative aux conditions d'examen des demandes d'admission au séjour déposées par des ressortissants étrangers en situation irrégulière (NOR : INT/K/12/29185/C) dite « circulaire Valls » texte qui permettait à de nombreuses familles hébergées dans le cadre du dispositif Alternativ'Hôtel d'obtenir un titre de séjour. La circulaire dite « Retailleau » (Orientations générales relatives à l'admission exceptionnelle au séjour prévue aux articles L.435-1 et suivants du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile), parue en janvier 2025 durcit considérablement les conditions de régularisation exceptionnelle ou pour motifs humanitaires. La Préfecture de l'Hérault et la Sous-Préfecture de Béziers n'ont pas attendu la nouvelle circulaire pour anticiper les pratiques en rejetant de nombreuses demandes de titre de séjour qui entraient dans la circulaire Valls. Par ailleurs, les Obligation de Quitter le Territoire sont quasiment systématiquement assorties d'une Interdiction du Territoire de trois ans. Ce contexte rend notre travail beaucoup plus difficile et va contribuer à augmenter de manière significative le nombre de personnes sans titre de séjour. L'ensemble des services sociaux vont donc se retrouver face à de nombreuses situations inextricables dans les années à venir. Au niveau du centre, nous sommes directement confrontés à cette difficulté avec des familles qui ont vu rejetées leurs demandes et nous allons devoir mettre en œuvre des sorties du dispositif sans titre de séjour.

Néanmoins, le fonctionnement du dispositif a été relativement satisfaisant avec l'arrivée de quatre nouvelles familles soit 19 personnes. Deux familles ont quitté le dispositif ce qui est une réussite car il est très difficile de trouver du logement pour des personnes avec très peu de ressources (pas de droit au RSA, souvent du travail à temps partiel en contrat à durée déterminée...).

Toutes les activités d'animation sont mutualisées avec le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile et le groupe local de La Cimade ce qui permet d'augmenter les possibilités (cours de français, jardin potager, festival Migrant'scène, soirées festives...etc).

Au plan financier, cette année nous a obligé à équilibrer avec une reprise de fonds dédiés relativement importante (plus de 15000 €) ce qui ne pourra continuer dans les années à venir. Nous avons cependant été en sur-occupation en 2024 ce qui explique en partie ce déficit. Au regard de l'augmentation des coûts il nous paraît important toutefois de réévaluer l'enveloppe des financements.

## 2 Effectifs

### 2.1 Accueil

Nombre de personnes accueillies						
	Journées	Familles	Nb Personnes	Moyenne (personnes)	Places conventionnées	Taux d'occupation
2022	15162	13	53	41,53	42	98,9%
2023	13906	12	51	38,2	42	90,71
2024	16428	11	53	44,88	42	106,9 %

### 2.2 Admissions

Admissions 2022			
	DDETS	Naissances	Total
<b>Familles</b>	<b>4</b>		<b>4</b>
<b>Personnes</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>19</b>

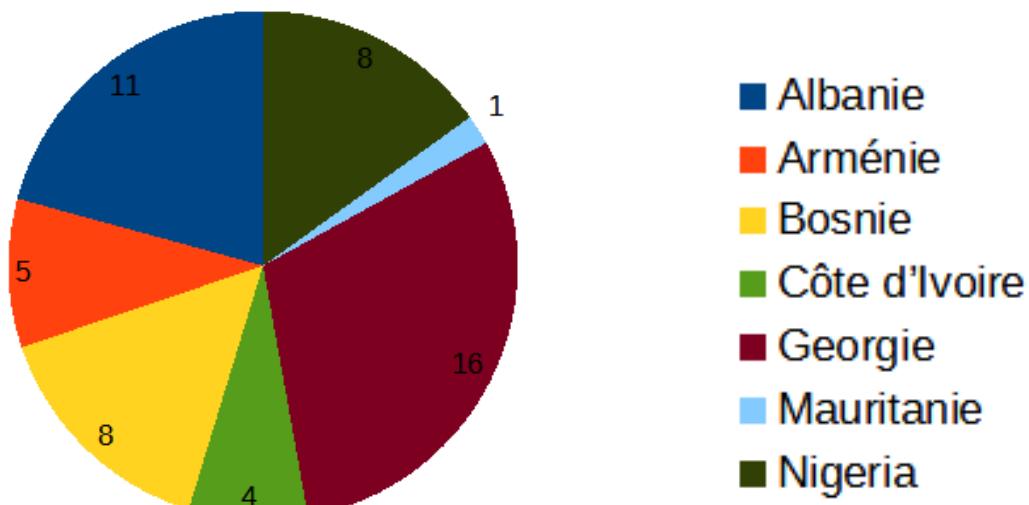
Admissions 2023			
	DDETS	Naissances	Total
<b>Familles</b>	<b>1</b>		<b>5</b>
<b>Personnes</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>18</b>

Admissions 2024			
	DDETS	Naissances	Total
<b>Familles</b>	<b>4</b>		<b>4</b>
<b>Personnes</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>20</b>

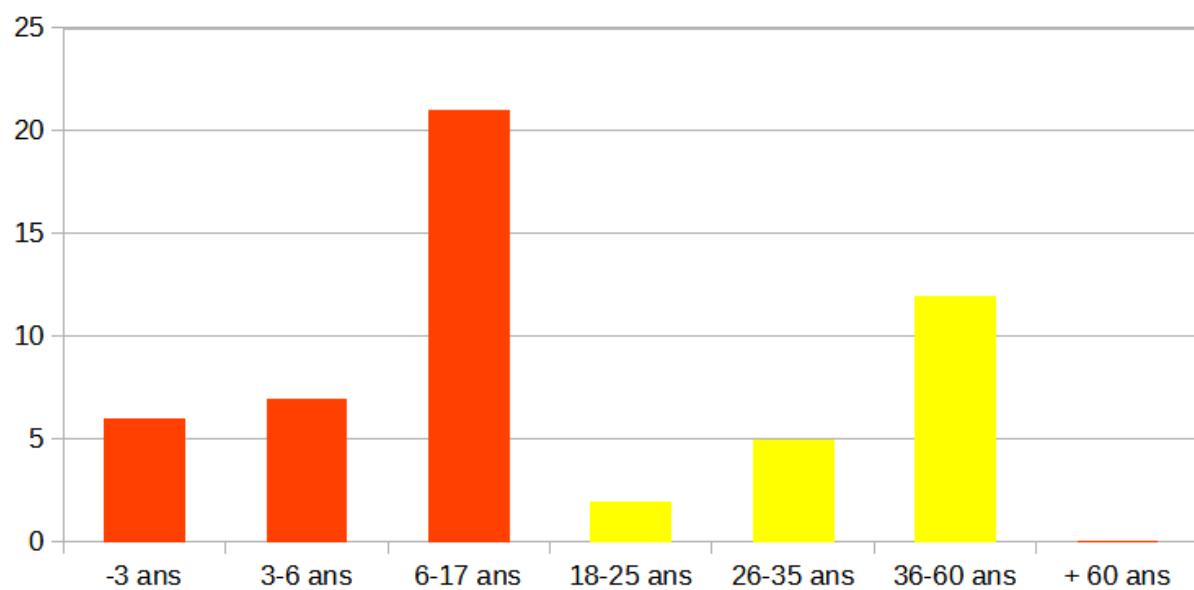
### 2.3 Nationalités des personnes arrivées en 2024

Nationalités	2022	2023	2024
Albanie	1 famille (6 personnes)		1 famille (5 personnes)
Angola	1 famille (5 personnes)		
Bosnie		1 naissance	
Côte d'Ivoire	1 naissance		1 familles (4 personnes)
Géorgie	1 famille (4 personnes)	1 famille (5 personnes)	1 famille (6 personnes+ 1 naissance)
Nigéria	1 naissance		1 famille (4 personnes)
Syrienne	1 familles (2 personnes)		

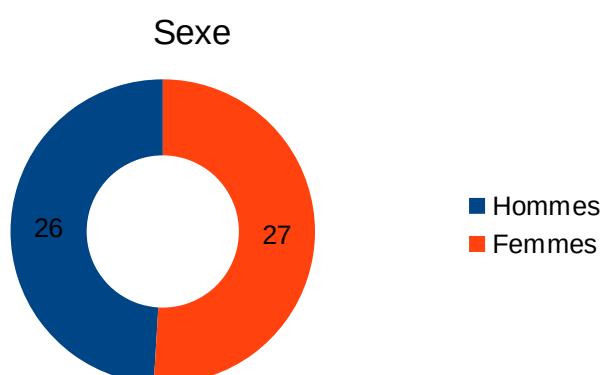
## 2.4 Nationalité des personnes présentes en 2024



## 2.5 Âges des personnes présentes en 2024



## 2.6 Répartition par sexe des personnes accueillies en 2024



## 2.7 Sorties

	<b>Nb de personnes</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Date entrée</b>	<b>Date Sortie</b>	<b>Durée de présence (en jours par unité familiale)</b>	<b>Modalité de sortie</b>	<b>Titre de Séjour</b>
Famille 1	4	Nigériane	02/01/2020	05/02/2024	1495	Logement social	Mère réfugié
Famille 2	5	Arménienne	26/03/20	05/02/24	1411	Logement privé (Habitat et Humanisme)	Carte de séjour vie privée familiale

## 2.8 Fluidité

<b>Taux de sortie/capacité</b>	<b>21,4 %</b>
<b>Durée de présence moyenne des unités familiales sorties en 2024</b>	<b>1453 jours</b>

## 3 L'accompagnement

Le travail administratif et juridique constitue l'activité première du dispositif : c'est lui qui doit fonder l'accompagnement social. Concrètement, une analyse approfondie des situations administratives est effectuée à l'arrivée des familles, voire en amont lorsque c'est possible, et toutes les possibilités juridiques sont recherchées dans une perspective d'insertion.

### 3.1 Familles présentes en 2024

#### **Famille 1 : un couple et six enfants, nationalité bosnienne.**

Cette famille avait été extrêmement choquée par le suicide d'une résidente en 2019, ce qui nous avait contraint à trouver une solution d'urgence pour sortir la famille du CADA, impératif pour sa protection. Il était inenvisageable de lui demander de quitter l'établissement sans prise en charge. La solution d'Alternativ'Hôtel a donc été idéale pour lui permettre de quitter le cada tout en restant en sécurité. Depuis son arrivée, cette famille demande un investissement important pour l'intégration : atelier cuisine, soutien à la parentalité. Parallèlement des demandes d'actes civils ont été effectuées, ce qui s'est avéré fastidieux. Le dépôt de la demande a pu être réalisé durant l'été 2023 et un titre de séjour obtenu en octobre 2023. Par ailleurs, un enfant est né en décembre 2023. Cette famille aurait du sortir durant l'année mais il a été très difficile de trouver un logement au regard de l'absence de ressource. A l'heure de la rédaction de ce compte-rendu en 2025, un hébergement privé a pu être obtenu.

*Objectif 2025 : Sortie du dispositif*

#### **Famille 2 : femme seule et trois enfants, nationalité nigériane.**

Cette personne a été rejointe par le père de sa fille qui a pu intégrer le cada en tant que demandeur d'asile en 2020. La famille est donc « à cheval » sur deux structures. Une demande de statut de réfugié a été engagée pour la fille du fait des risques d'excision. Ce statut a été obtenu en mars 2022 ce qui a pu déboucher sur un titre de séjour pour sa mère en juin 2022. Par ailleurs un troisième enfant est né en août 2022. Malgré cela, l'insertion de cette personne est rendue difficile par des problèmes de couple qui remettent en cause la stabilité familiale et qui reviennent questionner en permanence sa possibilité de vivre ensemble. Malgré ces problèmes, un appartement dans le parc public a pu être obtenu et la famille a quitté le dispositif en février 2024.

### **Famille 3 : un couple et trois enfants, nationalité arménienne.**

A leur arrivée, une régularisation par le travail était envisagée. Il s'avère qu'elle n'a pas été possible du fait de la trop faible activité salariée de monsieur. Une régularisation via la circulaire Valls a été envisagée pour le début de l'année 2022. Au demeurant, Madame a été très impliquée dans l'atelier cuisine que nous avons mis en place et qui lui a permis de développer activité et d'acquérir des compétences qui ont pu être valorisées par l'obtention d'un stage dans une entreprise de restauration (traiteur) en 2022. Une réponse favorable a été reçue en septembre 2022. Des démarches tous azimuts ont été effectuées sans succès en 2023 du fait de l'absence de revenu stables pour le couple. Des pistes se sont ouvertes fin 2023 et un appartement dans le parc privé (associatif) a pu être intégré en février 2024.

### **Famille 4 : un homme seul, nationalité mauritanienne**

Il s'agit d'un homme seul qui présente de grosses difficultés psychiatriques. Il est également sans document d'identité faute de déclaration de naissance dans son pays d'origine (Mauritanie). Le travail a consisté à reconstituer son identité afin qu'ils puissent obtenir des documents pour introduire une demande de titre de séjour dans un deuxième temps. Une saisine du tribunal civil a été effectuée en 2022 afin de reconstituer son Etat Civil, via un jugement supplétif. Cependant, cette demande s'est vue rejetée et un appel a été interjeté. Nous avons donc à nouveau contacté l'administration mauritanienne pour tenter d'obtenir de nouveaux documents. Un certificat de filiation a pu être obtenu. Parallèlement le suivi médical (psychiatrique) a été conforté. En 2024, une demande de titre de séjour vie Privée et familiale en tant que personne malade a été déposée.

*Objectif 2025 : réponse titre de séjour pour des raisons de santé.*

### **Famille 5 : un couple et quatre enfants, nationalité albanaise**

Cette famille, hébergée au 115, relevait pleinement de la circulaire du 28 novembre 2012. Un dossier a été déposé et un refus a été opposé au motif de l'ordre public. Le père de ce couple a été condamné à un vol par effraction et ne l'avait pas indiqué. Le recours Tribunal Administratif a été perdu. Il nous paraît difficile d'envisager un titre de séjour à court terme ce qui va obliger la famille à trouver des solutions d'hébergement alternatives.

*Objectif 2025 : chercher des solutions de sorties du dispositif sans titre de séjour.*

### **Famille 6 : un couple et deux enfants, nationalité géorgienne**

De même que la famille précédente, orientée par le 115, les critères de régularisation de la circulaire du 28 novembre paraissaient réunies et une demande de titre de séjour a été déposée en ce sens. Une fois de plus, le sous-préfet de Béziers a rejeté au motif du trouble à l'ordre public. Il s'avère que madame a subi une condamnation pour vol. Un recours au Tribunal Administratif a été intenté qui

a confirmé la décision.

*Obj 2025 : chercher des solutions de sorties du dispositif sans titre de séjour.*

#### **Famille 7 : un couple et deux enfants, nationalité géorgienne**

Il s'agit d'une famille qui était hébergée en CADA et qui s'est vu déboutée de sa demande d'asile. Monsieur souffre d'une insuffisance rénale qui a besoin d'une greffe. Il était donc en attente d'une intervention qui a pu avoir lieu en 2024. Suite à cette opération, une demande de titre de séjour en tant qu'étranger malade a été déposée en 2024.

#### **3.2 Famille ayant intégré le dispositif en 2024**

#### **Famille 8 : un couple et trois enfants, nationalité géorgienne**

A son arrivée, cette famille répondait en tout point aux critères de la circulaire Valls en terme de présence en France, intégration, scolarisation des enfants. Un dossier de demande de titre de séjour a été déposé à la sous-préfecture de Béziers qui s'est malheureusement vu refusé, ce qui est difficilement compréhensible au regard de la situation. Un accompagnement est réalisé pour contester l'OQTF.

Objectif 2025 : suivi de la contestation de l'OQTF, accentuation des éléments d'intégration (travail...)

#### **Famille 9: une femme seule et trois enfants, nationalité ivoirienne**

Cette personne a quitté la Côte d'Ivoire suite à des problèmes de mariage forcé. Un accompagnement a été mis en place pour engager une procédure de divorce depuis la France. Un dossier de demande de titre de séjour sur les critères de la circulaire Valls a été engagé et déposé.

Objectif 2025 : réponse à la demande de titre de séjour.

#### **Famille 10 : un couple et cinq enfants, nationalité géorgienne**

Il s'agit d'une famille dont l'un des enfants souffre de handicap. Un dossier de demande de titre de séjour VPF (5 ans de présence trois ans de scolarité des enfants) a été déposé et s'est vu refusé par la Sous-Préfecture de Béziers. C'est durant l'année 2024 que le cinquième enfant est né ce qui a entraîné une prise en charge médicale relativement lourde car l'enfant est né prématurément (plusieurs semaines d'hospitalisation à Montpellier). Un accompagnement au recours contre l'OQTF a été mis en place ainsi qu'une démarche de reconnaissance de handicap pour l'enfant. Ce dernier a été obtenu en 2024.

Objectif 2025 : travail sur le séjour (recours OQTF, perspective insertion).

## **Famille 11 : une femme seule et trois enfants, nationalité nigériane**

Cette personne arrivée en France en vivait grâce à l'accompagnement d'un réseau de militants associatifs. La prise en charge était devenue très lourde pour ce collectif. Un des enfants de cette famille a obtenu son baccalauréat en 2024 et a pu intégré un double cursus universitaire à Marseille : école d'ingénieur et architecture. Une demande de titre de séjour en tant qu'étudiant pour ce garçon a donc été déposée en juillet 2024. Une grande partie de l'accompagnement a donc consisté à organiser son installation à Marseille sachant qu'il ne pouvait prétendre à aucune bourse ni résidence universitaire puisqu'il n'avait pas de titre de séjour tout en étant dans une famille en grande précarité : recherche de réseaux d'hébergement solidaire, de ressources... Un réfééré mesure utile a été déposé pour obliger la Préfecture à le convoquer pour qu'il puisse déposer sa demande. Un récépissé a été obtenu le 14 octobre qui lui a permis de valider sa demande de bourse et de résidence étudiante (hébergement via le CCAS de Marseille après validation de la bourse).

Objectif 2025 : Demande de titre de séjour pour le deuxième enfant (16 ans), régularisation de la famille.

## 4 Compte-rendu financier

### CHARGES

Groupe 1 : Charges d'exploitation courante		
60	achats	
60611	Eau	681,12
60612	Electricité/gaz	18 075,98
60621	Carburant	564,42
60623	Pt matériel et outillage	2 828,17
60624	Fourn. de bureau	345,53
	Papier	0,00
60625	Fourn.scol.& loisir	0,00
60626	Fourn. Hôtelières	2 467,30
62	autres services extérieurs	
6242	Transport résidents	2 345,83
6251	Déplacements salariés	45,25
6252	Déplacements tiers	0,00
6257	Réceptions	0,00
6260	Affranchissements	274,49
	Télécom	0,00
6262	Fax	795,19
<b>Total groupe 1</b>		<b>28 423,28</b>

### CHARGES

Groupe 3 : Charges de structure		
6132	Loyers	42 773,96
6135	Location copieur	498,50
614	Charges locatives	6 154,75
6152	Entretien & rep. Immob.	530,46
6153	Entretien & rep. Mob.	0,00
6155	Entretien & rep. Véhicule	58,14
6156	Maintenance	414,00
6160	Primes d'assurance	256,00
6183	Docum & abon	696,74
622	Projet fondation Bruneau	
627	Frais bancaires	

Autres charges de gestion courante		
655	Frais de siège	12 000,00
6570	Action sociale	-441,79
65701	Aide financière	
671	Charges except. (vol)	
681	Dot. aux amortissements	
6815	Dap charges exploitation	
68153	Dap prov départ	3 909,07
689	Engt à réaliser	

Groupe 2 : Charges de personnel		
622601	Honoraires divers	
6226	Honoraires traductions	80,00
	Impôts/taxes sur remun	8 464,10
631102	Indemnité transport pers.	565,68
6331	Part. Formation continue	852,50
6333	Effort Construction	42,20
6334	Taxe handicapés	284,24
6335	Rémun personnel	77 828,52
6411	Congés payés pris	101,72
6412	Prov. Congés payés	1 744,64
64121	Primes diverses activité	7 316,66
6413	Prov. Prime précarité	0,03
64131	Provisions pour primes	0,00
6414	Cotisations sociales Urssaf	24 515,15
6451	Cotisations mutuelles	1 997,03
6452	Cotisations retraites	5 132,19
6453	Cotisations Pôle Emploi	3 644,38
6454	Cotisations S.S. et prévoy .	1 444,62
6458	Prov. ch.soc. CP	684,02
6459	Verst CE	724,58
6472	Médecine du travail	333,00
6475	Autres ch. Pers.	3 253,50
<b>Total groupe 2</b>		<b>139 008,76</b>

Total Salaires  
8464,10  
565,68  
852,50  
42,20  
284,24  
77828,52  
101,72  
1744,64  
7316,66  
0,03  
0,00  
24515,15  
1997,03  
5132,19  
3644,38  
1444,62  
684,02  
724,58  
333,00  
3253,50  
138928,76

### PRODUITS

Groupe 1 Produits de la tarification		
732	Dotation globale	
733	Sub Etat Alter 1	58 385,00
741	Sub Etat Alter 2	160 000,00

**Total groupe 1** 218 385,00

Groupe 2 Autres produits		
706	Actions de formation	0,00
7082	Partic.forf. Usagers	
7815	Repr. dot. Risque	0,00
754	Produits divers (dons)	0,00
755	Fondation Bruneau	

**Total groupe 2** 0,00

### Groupe 3 Produits financiers ...

775	Session elt actif	
789	Reprise sur fonds dédiés	15 896,87
791	Pduits rbsts divers	0,00

**Total groupe 3** 15 896,87

**TOTAL GENERAL** 234 281,87

## 2.Tableau de synthèse.

Exercice 2024

Charges	Prévision	Réalisation	%	Produits	Prévision	Réalisation	%
<b>Charges directes affectés à l'action</b>				<b>Ressources directes affectés à l'action</b>			
<b>60-Achats</b>	<b>30000</b>	<b>24 962,52</b>	83,21 %	70-vente de marchandises, produits finis, prestations			
Prestations de service				74-Subventions d'exploitation			
Achat matériels et fournitures	30000	24 962,52		Etat Alter	160 000,00	<b>160 000,00</b>	100,00 %
Autres services				Etat Alter			
<b>61-Services extérieurs</b>	<b>62100</b>	<b>51 382,55</b>	82,74 %	Etat ALT	58385	<b>58385</b>	100,00 %
Locations immobilières et mobilières	58000	49 427,21					
Entretien et réparation	2500	1 002,60					
Assurances	1000	256,00					
Documentation Divers	600	696,74					
<b>62-Autres services extérieurs</b>	<b>2700</b>	<b>3 540,76</b>	131,14 %	75-Autres produits de gestion courante			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	200	80,00		76-Produits financiers			
Télécom affranchissement internet	1000	1 069,68		77- Produits exceptionnels			
Publicité, Publication				78- Reports			
Déplacements	1500	2 391,08		Reprise réserve départ			
Services bancaires, Autres				Reprise fonds dédiés		<b>15 896,87</b>	
<b>63-Impôts et taxes</b>	<b>10000</b>	<b>10 208,72</b>	102,09 %				
Impôts et taxes sur rémunérations	10000	10 208,72		79 Produits divers			
Autres impôts et taxes							
<b>64-Charges de personnel</b>	<b>104500</b>	<b>128 720,04</b>	123,18 %				
Rémunération des personnels	72000	86 991,57					
Charges sociales	30000	38 474,97					
Autres charges de personnel	2500	3 253,50					
<b>65- Autres charges gestion courante</b>	<b>14000</b>	<b>11 558,21</b>	82,56 %				
<b>66- Charges financières</b>							
<b>67- Charges exceptionnelles</b>							
<b>68- Dotation amortissements</b>		<b>3 909,07</b>					
Provision départ		3 909,07					
<b>Charges indirectes affectées à l'action</b>				<b>Ressources propres affectées à l'action</b>			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Engt à réaliser							
<b>Total des charges</b>	223300	<b>234 281,87</b>	104,92 %	<b>Total des produits</b>	218 385,00	<b>234 281,87</b>	107,28 %

## 4.1 Charges courantes

### Achats (24962 € réalisés, 30000 € prévus)

Ce groupe est constitué principalement par les charges des fluides (eau, électricité, gaz) qui concernent les appartements, mais aussi les dépenses de matériels et outillage, du matériel nécessaire à l'équipement des appartements (hôtellerie) ainsi que le matériel de bureau.

### Services extérieurs (51382 € réalisés, 62100 € prévus)

Il s'agit essentiellement des dépenses relatives aux sept appartements qui servent à héberger les personnes : loyers, charges afférentes mais aussi entretien et réparations.

### Autres services extérieurs (3540 € réalisés contre 2700 € prévus)

Ces services comprennent les frais d'interprétariat, les frais de télécommunication et de déplacements des personnes prises en charges. Ces derniers sont relativement importants en 2024 du fait des déplacements des résidents qui ont été sous-évalués. Ces déplacements concernent principalement des rendez-vous médicaux et administratifs à Montpellier, mais pour 2025 des déplacements d'un étudiant entre Marseille et Béziers. Par ailleurs nous mettons à disposition des titres de transport internes à la ville de Béziers pour que les familles puissent se déplacer.

### Charges de personnel : salaires 128720 € (86991 € réalisés contre 72000 € prévus, taxes sur salaires (10208 € réalisés, 10000 € prévus) charges sociales (38474 € réalisés contre 30000 prévus)

Les dépenses réalisées sont supérieures au prévisionnel. Le dispositif est directement assuré par le CADA de la Cimade de Béziers. L'ensemble de l'équipe s'investit sur les deux dispositifs (CADA+Alternativ'Hôtel). Nous estimons que le travail du dispositif Alternativ'hôtel représente 25% de l'activité totale du centre pour calculer des dépenses de personnel. Ce coefficient aboutit à 2,25 ETP pour Alternativ'Hôtel. Le remplacement d'une personne partie à la retraite en 2023 a eu une incidence sur les frais de personnel puisque la personne remplacée avait diminué son activité (mi-temps (soit 0,125 ETP pour Alter) et son remplaçant a repris le poste à plein temps (soit 0,25 ETP Alter)

Les dépenses de personnel représentent 54,9 % des dépenses totales du dispositif.

Tableau récapitulatif ETP équipe Alternativ'Hôtel

Nom	Prénom	Date de naissance		Ancienneté	ETP	CADA	Alter
ARMANI	Sami	13/11/1990	CDI	02/11/2020	0,5	0,375	0,125
BARNY	Julie	08/10/1980	CDI	23/10/2013	0,8	0,6	0,2
BOIN	Pierre	26/10/1988	CDI	04/09/2023	1	0,75	0,25
BUEIL	Marie-Anne	02/04/1980	CDI	11/01/2022	0,8	0,6	0,2
HENNO	Pascale	22/09/1959	CDI	18/04/2016	1	0,75	0,25
MARTIN	Daniel	13/07/1982	CDI	13/08/2012	1	0,75	0,25
RINALDI	Célia	01/07/1981	CDI	02/01/2017	0,8	0,6	0,2
TURPIN	Jean-Philippe	07/04/1969	CDI	15/11/2001	1	0,75	0,25
VIANNAYE	Clémence	28/02/1984	CDI	02/07/2018	1	0,75	0,25
ZRELLI	Zahra	03/09/1996	CDI	06/06/2022	1	0,75	0,25
		43,5 ans âge moyen		8 ans ancienneté moyenne	8,9	6,675	2,225

2,225 ETP pour 42 résidents soit un taux d'encadrement de 1 ETP pour 18,6 résidents

#### Autres charges de gestion courante (11558 € réalisés, 14000 € prévus)

Il s'agit des frais de siège qui ont été calculés à partir d'un pourcentage de la subvention totale (5,5 % soit 12000 €) et qui sont donc conformes à la prévision. Les frais d'action sociale (- 441€) sont exceptionnellement négatifs : ils correspondent à des remboursements d'avances qui avait été versées à des personnes en 2023 et qui ont été remboursées en 2024.

#### Provision pour départ : 3909 €

Il s'agit d'une provision que nous effectuons pour tout salarié qui est conforme à l'accord d'entreprise de La Cimade et qui prévoit que pour tout départ d'un salarié, une indemnité de départ est due. Cette indemnité est calculée comme suit : 1/3 de salaire mensuel par année de présence. C'est à partir de cette règle qu'est calculée la provision pour départ.

#### 4.2 Ressources

Elles proviennent quasi intégralement de l'État :

- Des ressources pour hébergement d'urgence : 160000€
- l'Allocation Logement Temporaire (ALT) : 58835€

## 4.3 Résultat

Le résultat 2024 laisse apparaître un déficit de 15896 € que nous équilibrions avec une reprise sur fonds dédiés.

Ce résultat « déficitaire » nous inquiète pour les années à venir car nous ne parvenons plus à équilibrer les charges par les recettes du fait de l'augmentation des coûts. Une réévaluation des financements de l'État nous paraît urgent.

Résultats Alternativ Hôtel Résultats Alternativ Hôtel												
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes	4709,39	49000,00	55500,00	43559,36	43050,00	18450,00	184450,56	183500,88	111285	161 437,50	161437,5	160000
		21000,00	49000,00	18450,00	9167,76	84848,00		4550	31746,48	32214,96	18 296,34	25952,46
		47091,20	21000,00	43050,00	14400,00	50441,00	30799,44	279,49	71750,04		3 766,08	27860,04
		14974,00	20500,00	17941,00	61500,00	7700,00		979,4		31 750,08		4702,5
		46301,00	49445,76	61500,00	54754,68	49211,52				4000		2000
				16000,00								250
												645,21
												1071,52
Total	4709,39	178266,20	211445,76	184500,36	182872,44	210650,52	220779,4	215526,9	215250	219250	223919,23	218385
Dépenses	4369,73	104875,60	154207,90	204377,58	196064,68	220913,91	210342,99	217621,5	223651,6	233985,08	234281,87	234281,87
Résultats	<b>339,66</b>	<b>73390,60</b>	<b>57237,86</b>	<b>-19877,22</b>	<b>-13192,24</b>	<b>-10263,39</b>	<b>10436,41</b>	<b>-2094,67</b>	<b>0</b>	<b>-14735,08</b>	<b>-10362,64</b>	<b>-15896,87</b>
Résultats cumulés	73730,26	130968,12	111090,90	97898,66	87635,27	98071,68	95977,01	95977,01	81241,93	70879,29	54982,42	
												Non repris
												<b>-8401,64</b>

## 5 Les activités

### 5.1 Les ateliers de français pour adultes

Les séances sont animées par une dizaine de personnes bénévoles qui accueillent à la fois des personnes extérieures, du cada et des résidents du dispositif Altenativ'Hôtel. Ces ateliers connaissent un grand succès.

### 5.2 L'atelier Cuisine du Monde

L'atelier s'est autonomisé administrativement de La Cimade en devenant une association à part entière. Nous continuons de travailler de manière approfondie avec elle car elle s'adresse en priorité aux résidents du dispositif Altenativ'Hôtel (convention de partenariat) et du cada. Cependant, elle intègre également de nombreuses personnes extérieures ce qui permet une ouverture du dispositif Altenativ'Hôtel qui est bénéfique pour tout le monde.

### 5.3 Le jardin potager

Il existe depuis plusieurs années une activité de jardin potager avec les résidents volontaires. Ce projet a pris de l'ampleur grâce au soutien depuis 2023 de trois personnes bénévoles.

Le potager a aussi été l'occasion d'organiser une sortie pique-nique pour l'ensemble des personnes du dispositif Altenativ'Hôtel qui permet un bon moment de convivialité et donne l'occasion aux familles de sortir du centre-ville.



## 5.4 Le projet MIOCCHES

MIOCCHES (Mômes Intéressés Originaux Cheminant Heureux Et Spontanés !)

L'année 2024 a été la dernière année de fonctionnement du projet qui avait obtenu une aide financière du Conseil Régional d'Occitanie. Pour rappel, il s'adressait aux enfants hébergés avec leur famille au CADA, aux enfants accueillis dans le cadre du dispositif Alternativ'Hôtel, mais c'est aussi l'accueil d'enfants voisins de la Cimade, des enfants dont les parents participent à l'atelier cuisine. Il est important de le souligner car le CADA est un lieu de vie collectif et, qui dit lieu de vie dit vie, rencontre et invitation.

2024 a vu se mettre en place un cycle d'animations sur la thématique des Insectes (septembre 2023 à juin 2024) qui a donné lieu à :

- => des ateliers artistiques hebdomadaires avec création d'une exposition sur les insectes
- => la fabrication de costumes
- => un atelier artistique spécifique animé par l'artiste Hélène Lacquement (avril 2024)
- => un atelier découverte des abeilles avec l'association Abeilles Sud Hérault (avril 2024)
- => une sortie à la cité des Insectes, Micropolis (avril 2024)
- => Journée finale : exposition, atelier artistique ouvert au public, goûter partagé, atelier danse
- => une journée finale avec un Spectacle « T'as pas vu Léon ? » (mai 2024)

L'atelier du mercredi après-midi s'est inscrit dans la durée et fait aujourd'hui figure d'activité « pivot » par sa régularité au sein de la Cimade. L'allongement de la durée du projet aura permis finalement d'inscrire la problématique des enfants dans l'action globale de la Cimade Béziers, au même titre que d'autres activités plus traditionnelles (permanence juridique etc).



Le projet a aussi permis à l'équipe du dispositif Alternativ'Hôtel d'identifier cette activité comme faisant partie du projet des dispositifs d'hébergements. Il reste à « calibrer » les moyens et le temps de travail que le CADA/Alternativ'Hôtel peut allouer à cette activité. Par ailleurs, cette première expérience structurée autour des enfants nous a donné matière à penser, réfléchir, douter. La vitalité du projet et du lieu a permis de rencontrer le laboratoire d'anthropologie/sociologie LERIS qui participe à un programme de recherche sur l'enfance (un projet de cartographie des cultures et pédagogies de l'enfance)

Il s'en est dégagées 3 perspectives concrètes :

- ✓ Intégration de l'action d'animation auprès des enfants dans le fonctionnement de la Cimade
- ✓ Début d'un travail de structuration d'un projet d'animation
- ✓ Appui d'un programme de recherche à long terme sur des perspectives pédagogiques Innovantes.

A l'heure du bilan, nous sommes également heureux des traces nombreuses laissées par ce projet : dessins, photos, souvenirs. Nous avons pu également réaliser une vidéo tournée sur le cycle des enfants. De notre côté, cette vidéo nous rappelle, qu'en dépit des discours insensés sur les exilés, des situations absurdes et dramatiques dont ils sont les victimes, les enfants nous enseignent qu'il existe toujours des failles qui s'ouvrent sur du beau et de la poésie. Film « Il y a des cigales dans la fourmilière » par P-F Gautier collectif Surveyor visible sur l'URL <https://vimeo.com/1015175821?share=copy> (mdp : mioche)



#### **Quelques indicateurs quantitatifs sur la période fin 2019 à mai 2024**

- 62 enfants hébergés par la Cimade ont participé aux différentes actions du projet  
46 de ces enfants ont été ou sont hébergés dans le dispositif Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile  
19 dans le dispositif Alternativ'Hôtel  
22 sont en situation de famille monoparentale (mère isolée, parfois rejoints plus tard par le père)  
36 repérés comme francophones ou possèdent une maîtrise avancée du français  
26 repérés comme maîtrisant pas, ou mal le français (au début de leur participation)  
31 familles concernées (composition allant de 1 enfant à 9 enfants par famille)
- 5 journées publiques organisées dans les locaux de la Cimade, mêlant enfants de la Cimade et enfants de la ville de Béziers, autour d'un spectacle, d'une animation et un moment de convivialité
- 8 actions collectives organisées avec les enfants de la Cimade
- 101 ateliers artistiques animés par le Collectif Macadam entre 2022 et 2024
- Plus de 150 enfants et leurs parents venant de l'extérieur : anciens de la Cimade ou dont les parents sont soutenus par la Cimade, voisinage proche, enfants du réseau sympathisant proche de la Cimade, enfants de l'école du quartier, enfants du DRE, etc.

## 5.5 Le projet NarboVia

Une nouvelle collaboration s'est mise en place depuis septembre 2024 avec le musée archéologique de Narbonne. Ce projet vise à proposer des visites et des ateliers au Musée mais aussi sur le site du cada afin de sensibiliser les personnes à la notion de migration à travers l'histoire. Les personnes qui le souhaitent peuvent participer au projet *Migrare* qui les invite à présenter leurs parcours de migration à travers un objet et un enregistrement sonore. Ceux-ci donnent lieu en retour à des expositions qui associent la notion d'objet historique à l'histoire des personnes migrantes aujourd'hui. Le projet s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Il est renouvelé en 2025.

### Visite au musée de Narbonne



## 5.6 Les activités ponctuelles

### Journée Mondiale des Réfugiés à Montpellier

2024 a été également l'occasion de participer à différents événements. La journée mondiale des réfugiés, organisée par différentes structures du département (Halle Tropisme à Montpellier) a été l'occasion pour le cada de Béziers d'organiser une conférence sur la question du corps en exil mais aussi de participer à l'organisation des repas via l'atelier cuisine.



### Une sortie spectacle à la scène de Baysan



La scène de Bayssan est un lieu de spectacle géré par le Conseil Départemental à Béziers, qui offre la possibilité à certains publics éloignés des activités culturelles de participer à des spectacles. Une vingtaine de personnes (cada+AH) a pu bénéficier de ce projet.

## Festival des Lunes Bleues

Un festival organisé par une compagnie de théâtre biterroise, « Le Grand Cerf Bleu » organise chaque année un festival qui permet notamment à des comédiens amateurs de présenter leur travail. Quelques personnes du dispositif Altenativ'Hôtel ont participé à des ateliers durant l'année et ont pu se produire sur scène lors de ce festival.



Il faudrait également ajouter à cet inventaire les matchs de football organisés en partenariat avec le CADA Claparède à Béziers, le festival Migrant'scène organisé par le groupe local de La Cimade en lien avec le dispositif Altenativ'Hôtel, une soirée plage qui a permis de récolter les musiques des résidents..., etc etc.



## 6 Conclusion

Le dispositif Alternativ'Hôtel montre une fois de plus la pertinence du projet qui permet de mettre à l'abri des familles en grande précarité. Il faut noter cependant que l'accompagnement juridique et administratif s'est complexifié avec une dégradation de l'accès aux services publics du fait notamment de l'absence de médecins traitants, de la réduction des aides à la subsistance, la dématérialisation de l'accès au séjour mais aussi des autres services sociaux (CAF, CPAM, demande de logement, etc.). Le travail en partenariat étroit avec le groupe local est toujours très riche et permet de belles synergies (cours de français, festival Migrant'scène, sensibilisation, soutien à la Palestine...). Avec l'atelier cuisine, le centre s'est transformé une fois par mois en véritable restaurant qui offre un lieu de sociabilité et de convivialité au centre ville de Béziers. Le « projet mioches », animé par plusieurs personnes bénévoles dont deux artistes a connu un grand succès.

Nous restons donc toujours enthousiastes dans la perspective de continuer cette action mais nous sommes conscients que le travail va devoir évoluer avec les nouvelles difficultés d'accès au séjour.

**Alternativ'Hôtel  
14 rue de la Rotonde  
34500 Béziers  
tel : 04 67 76 06 41  
[cada.beziers@lacimade.org](mailto:cada.beziers@lacimade.org)**